Publié le

ID: 040-214000010-20241218-DELIB2024089-DE

VILLE D'AIRE SUR L'ADOUR

Hôtel de Ville - 40800 AIRE SUR L'ADOUR - Landes -

Tél.: 05.58.71.47.00 - Fax: 05.58.71.84.49

Courriel: mairie@aire-sur-adour.fr - Internet: http://www.aire-sur-adour.fr

FRANCAISE

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 18 DECEMBRE 20214

OBJET : Cession d'une parcelle de terrain route du Houga au profit de M. Thibaud Grangé Délibération n° 2024-089

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE MERCREDI DIX HUIT DECEMBRE A DIX HUIT HEURES, Le Conseil Municipal de la Commune d'Aire sur l'Adour, légalement convoqué en date du jeudi 12 décembre 2024, s'est assemblé, en l'Hôtel de Ville - Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Xavier LAGRAVE, Maire.

<u>Presents</u>: Mmes et MM. Xavier LAGRAVE, Marie ASSIBAT, Corinne LAFFITTAU, Vincent BARRAILH LAFARGUE, Isabelle MÉCHIN, Philippe PELLARINI, Danielle BARRAUD, Didier MARTIN, Philippe BOP, André EVRARD, Danièle CASTAING, Jean-Pierre CAUDY, Jérémy MARTI, Florence GACHIE, Yves Jean CAZABAN, Paulette SAINT-GERMAIN, Isabelle MAUMUS, Jean-Pierre TRABESSE.

PROCURATIONS: M. Claude POMIES A MME CORINNE LAFFITTAU, Mme Chrystelle BARON A MME DANIELE CASTAING, M. Bernard MALHERBE A M. PHILIPPE PELLARINI, M. Evelyne PISSOAT A M. Xavier LAGRAVE, M. CEDRIC BOUET A MME MARIE ASSIBAT, MME Sonia DUBOSC A MME DANIELLE BARRAUD, MME Nathalie DARRIEUMERLOU A M. Vincent BARRAILH LAFARGUE, Mme JOËLLE RICHARD A M. André EVRARD, M. Thierry BOURREC A M. DIDIER MARTIN, M. Alexandre MARTIN A M. JEREMY MARTI.

EXCUSEE: Mme Sandrine SATABIN.

SECRETAIRE DE SEANCE: Mme Marie ASSIBAT.

Conseillers Municipaux en exercice : 29 Conseillers Municipaux présents : 18

Conseillers Municipaux ayant donné procuration: 10

Conseillers Municipaux excusés: 1

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.

Vu le plan figuratif de la parcelle de terrain cadastrée section AT n° 439 à Aire sur l'Adour (40800).

Vu la demande de M. Grangé, en vue d'acquérir cette parcelle de terrain appartenant au domaine privé de la commune,

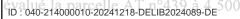
Vu l'avis du service des Domaines en date du 10 septembre 2024,

Vu le rapport présenté par M. le Maire,

Considérant que cette parcelle appartient au domaine privé de la commune, Considérant que cette parcelle, d'une superficie de 249 m² est une petite parcelle en nature de jardin,

Envoyé en préfecture le 19/12/2024 Reçu en préfecture le 19/12/2024

Publié le



Considérant qu'en date du 10 septembre 2024, le service des Domaines a euros,

Considérant que rien ne s'oppose à la vente de ce bien qui est devenu sans aucune utilité pour la commune, Considérant la nécessité pour le Conseil Municipal de délibérer sur ce dossier,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

Article 1 : d'accepter la cession à titre gratuit de cette parcelle de terrain, appartenant au domaine privé de la commune et cadastrée section AT n°439 à Aire sur l'Adour (40800), au profit de M. Grangé.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Maire à prendre toutes les décisions et à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération et notamment les actes de cession correspondants qui seront signés devant notaire.

Article 3 : Monsieur le Maire est chargé, en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération.

Article 4: La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de PAU, sis 50 Cours Lyautey — BP 43 — 64010 PAU CEDEX dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus Ont signé au registre les membres présents Pour copie conforme

A Aire sur l'Adour, le 19 décembre 2024

Le Maire,

Xavier LAGRAVE

Le Maire certifie que :

- l'acte a été télétransmis électroniquement le :
- l'acte est devenu exécutoire le :
- l'acte a été publié/affiché le :

Identifiant unique: 040-214000010-